



Conseil Communautaire du 26 septembre 2023

Délibération n°2023-114

Thème :
**Prévention et gestion
des déchets**

Objet :
**Taxe d'Enlèvement des
Ordures Ménagères –
Exonérations 2024 de
locaux à usage
industriel et de locaux
commerciaux**

Pôle :
**Ingénierie et Gestion
Technique**

Nombre de conseillers
En exercice : 36
Présents : 30

Nombre de pouvoirs : 5

Le 26 septembre 2023 à 18 heures, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 20 septembre 2023 en la salle du Conseil, Les Cordeliers, sous la présidence de Monsieur le Président, M. Arnaud MURGIA.

Étaient présents :

Arnaud MURGIA, Catherine VALDENAIRE, Eric PEYTHIEU, Claire BARNÉOUD, Richard NUSSBAUM, Christian JULLIEN, Annie ASTIER-CONVERSET, Corinne ASCHETTINO, Michèle SKRIPNIKOFF, Patrick MICHEL, Thomas SCHWARZ, Francine DAERDEN, Jean-Pierre PIC, Jean-Marie REY, Muriel PAYAN, Guy HERMITTE, Claudine CHRETIEN, Pierre LEROY, Vincent FAUBERT, Corinne CHANFRAY, Nicolas GALLIANO, Catherine BLANCHARD, Marine MICHEL, Emeric SALLE, Gilles PERLI, Thierry AIMARD, Olivier FONS, Sébastien FINE, Jean-Pierre MASSON, Patricia ARNAUD.

Étaient représentés :

Emilie GENOUX DESMOULINS donnant pouvoir à Corinne CHANFRAY, Jean-Marc CHIAPPONI donnant pouvoir à Emeric SALLE, André MARTIN donnant pouvoir à Richard NUSSBAUM, Maryse XAUSA FRANÇOIS donnant pouvoir à Olivier FONS, Jean-Franck VIOUJAS donnant pouvoir à Jean-Pierre PIC.

Absent :

Gabriel LEON

Secrétaire de séance :

Marine MICHEL.

Rapporteur : Pierre LEROY

Monsieur le Conseiller délégué ayant exposé les motifs conduisant à l'examen de la présente,

- VU** le Code général des impôts et notamment l'article 1521-III. 1 ;
- VU** la décision préfectorale n°05-2022-12-19-00001 du 19 décembre 2022 arrêtant les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais ;
- VU** la délibération n°2023-007bis du Conseil Communautaire du 31 janvier 2023 ;
- VU** l'avis favorable du Bureau Exécutif du 13 septembre 2023 ;
- VU** l'avis favorable de la commission Ingénierie et Gestion Technique du 18 septembre 2023 ;

CONSIDÉRANT la possibilité pour la collectivité d'exonérer de Taxe d'enlèvement des ordures ménagères les locaux à usage industriel et les locaux commerciaux ;

CONSIDÉRANT que ces exonérations doivent être nominatives et délibérées annuellement ;

CONSIDÉRANT la procédure initiée le 21 avril 2023 et la relance effectuée le 13 juillet 2023 auprès des entreprises exonérées en 2022 pour l'année 2023 ;

CONSIDÉRANT que treize dossiers de demande d'exonération sur l'année 2024 ont été reçus dans le délai imparti et jugés recevables ;

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Décide d'exonérer de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères les locaux à usage industriel et commerciaux suivants :

Entreprises	Section	Numéro invariant	Locaux exonérés	Situation	Propriétaire n°
SAS Briancondis	AR 200	050230212519	Leclerc	7 rue de la Soie à Briançon	023+1683G
SCPI Immorente	AK 240	0112946K 0112947F 0223234B	Géant Casino Briançon	1 et 1B chemin Fanton à Briançon	023+01543U
SCI Extension	AX 382 A 276	0210343V, 051830210344	Gifi MAG	2 rue des Tabellions ZAC de Briançon sud	023+01323D 183+00079R
SCI Le Chazal	AW 74	0230126800D 0230126801Z	Optibois	Zac de Briançon sud	023+1509U 023+00563U
Les Pep Sud Rhône-Alpes	AE 221	0153247Z	Association les Mas des Roseaux	52 route de Grenoble à Briançon	023+01504R
SCI Immosport Briançon	AX 446	0502301211509K 9002 F 51830211512	Intersport	187 rue des Tabellions à Briançon	023+01686U 183+00095V
SCI P M F	AL 230	0144648E	Entreprise Miazzi	3 route de Gap à Briançon	023+01769H

AR Prefecture005-240500439-20230926-2023_114-DE
Reçu le 02/10/2023

SAS La Boîte à Outils	AW 374	050230175010K	L'Entrepôt du Bricolage	avenue de Provence ZAC de Briançon sud	023+01863Y
SCI Vamej	AX 293	0164747P	Décathlon Essentiel	339 route des Maisons Blanches ZAC de Briançon sud	023+01908E
SC LBlame	C 1601	0208116X	Entreprise Chalets Bayrou	ZA Pont la Lame à Puy-Saint-André	107+00048P
SCI Ib Numéro 7	AW 206	0185046X 0185049J 0211033W	Boulangerie Marie Blachère et Mangeons Frais	Zac de Briançon sud	023+01910H
SAS Société d'exploitation Amidis et Compagnie	AX 377	050230121901 050230122372 050230162064 050230165497	Carrefour Market	Zac de Briançon sud	023+01763J

- Précise que cette exonération sera effective sur l'exercice du budget 2024 ;
- Charge Monsieur le Président ou son représentant de notifier cette décision aux services des Impôts ;
- Autorise Monsieur le Président ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires relatives à la mise en œuvre de ces exonérations.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits

Pour copie conforme
Le Président

Arnaud MURGIA

Date de publication : 02 OCT. 2023
Date de Transmission en Préfecture : 02 OCT. 2023

Le délai de recours contentieux contre la présente décision peut être déféré dans un délai de 2 mois au Tribunal Administratif de Marseille à compter de sa notification ou de sa publication.

AR Prefecture

005-240500439-20230926-2023_114-DE
Reçu le 02/10/2023